



Convocation au tribunal pour impayé de credit

Par **maquilha**, le **04/04/2011** à **16:28**

Bonjour,

voila j'ai un dossier de bdf, hors entre temps ma situation financiere a encore changé et j'ai eu une diminution de mes revenues, j'ai donc une quelques retard de paiement , maintenant je regle mes mensualité directement a un huissier, en fevrier derniere je suis passer en congé parentale, hors la caf paie avec un mois de retard donc en fevrier j'ai eu 0 revenu, je n'ai donc pas pus regler aucune mensualité, j'ai prevenu les huissiers que je reglerais ma dette de retard tous en continuant de regler ce que je dois et quelques jours plus tard un huissier ma laisser dans la boite une convocation au tribunal pour le mois de juin

comment faire? si je regle la mensualité de retard avant le mois de juin, puis je annulé la convocation?, il n'ya rien de valeur chez moi et je ne travail pas ,je ne sais pas comment tous cela va ce passé

j'ai 2 enfants en bas ages

Merci de m'aider